

Thème 1.3 : Rémunérations et revenus - volet "économétrique"

THÉMATIQUE 1 : PRODUCTION - TRAVAIL - REVENUS

Vous trouverez ci-dessous un document d'amorçage de la réflexion sur ce sujet. N'hésitez pas à le télécharger (via un copier-coller du texte, ce sera plus simple qu'un téléchargement.pdf) puis à me le retourner modifié (boîte :herve.gouezel@vsvl.fr).

Hervé Gouezel, animateur du thème.

L'appréciation du niveau des rémunérations en France, et surtout de son évolution, est extrêmement complexe contrairement à ce que le bon sens laisserait supposer.

Le suivi statistique, et le calcul des actualisations contractuelles ou réglementaires, sont établis en « salaire brut » alors que la plupart des personnes raisonnent en « salaire net »

La notion de « salaire moyen » n'est pas la même selon que l'on raisonne en « salaire annuel » (avec par exemple primes et/ou treizième mois) / 12 ou en salaire mensuel de base.

Le salaire net quant à lui, a supporté les charges dites « salariales » qui sont variables selon les métiers, et qui évoluent également dans le temps.

De plus, les statistiques sont faites en « EQTP » c'est-à-dire en « Equivalent Temps Plein » ce qui gomme l'effet d'un accroissement du temps partiel ou l'effet d'une variation des heures supplémentaire (selon les encouragements fiscaux).

Il faudrait y ajouter aussi l'effet du RSA qui est, de facto, un complément de salaire pour les bas revenus mais qui n'est pas compté dans le revenu salarial lui-même.

De même, lorsque quelqu'un change de poste ou de travail, la différence de salaire fait monter ou descendre la moyenne, sans correspondre pour autant à une indexation positive ou négative des salaires eux-mêmes.

Enfin, et peut être surtout, la plupart des personnes raisonnent finalement en « pouvoir d'achat » que l'on assimile de manière inappropriée au salaire car ce dernier n'en est qu'un des éléments.

Ces considérations étant faites, il existe tout de même des tendances mesurables et mesurées.

Quel est le salaire moyen en France ?

Le salaire annuel net moyen en France toutes catégories et tous secteurs (public et privé) confondus est de 26.940 euros en 2015 (dernière année connue – l'INSEE manque sans doute de bras pour aller plus vite- NDLR) soit 2.245 € de salaire mensuel moyen net.

Dans cette moyenne, l'écart « homme / femme » est de 18,5% à travail égal (en lente réduction) ; ainsi la forte croissance de l'emploi féminin depuis une génération a conduit à une baisse des salaires moyens (ou plutôt à une moindre hausse), toutes choses étant égales par ailleurs.

Un couple « moyen » dont les deux travaillent dispose ainsi d'un revenu net mensuel moyen (mais avant impôts) de 4.490 euros en 2015, ce qui est sans doute supérieur à la perception commune.

Comment ont évolué les salaires selon les catégories socio professionnelles ?

L'évolution des salaires (qui dépend de l'indexation ou de la revalorisation annuelle) est différente de l'évolution des rémunérations dans le temps (qui dépend aussi de la nature des fonctions).

Ainsi, de manière contre intuitive, les statistiques indiquent que le salaire net moyen des ouvriers et employés a progressé d'environ 45% de 1995 à 2015 contre seulement 35% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures.

En 2015, le salaire annuel net moyen des cadres était de 49.692 euros (4.141 euros par mois), celui des professions intermédiaires de 27.252 euros (2.271 euros par mois), celui des ouvriers de 20.604 euros (1.717 euros par mois), et celui des employés de 19.644 euros (1.637 euros par mois).

Il convient de redire que toutes ces moyennes incluent un écart homme / femme de l'ordre de 18,5% à travail égal.

Incidence de la taille de l'entreprise

L'étude des statistiques montre un biais important lié à la taille de l'entreprise ; les rémunérations augmentent sensiblement avec la taille de cette dernière.

Tous emplois confondus, le salaire mensuel net moyen passe de 1.833 euros pour les entreprises de moins de 10 salariés à 2.495 euros pour les entreprises de plus de 500 salariés, avec une corrélation quasi linéaire.

La différence est donc de 36 % sans que les causes d'un tel écart soient bien documentées (et encore faudrait-il y ajouter l'incidence de la participation et de l'intéressement qui concernent essentiellement les grandes entreprises et qui ne rentrent pas dans le salaire moyen).

Evolution des rémunérations et pouvoir d'achat

Selon les statistiques de l'INSEE, la hausse des prix de 1995 à 2015, c'est-à-dire sur 20 ans, est de 33% (1,4% par an en moyenne) ; ce chiffre tendrait à prouver que le salaire moyen (mais « EQTP ») des ouvriers et employés a connu une progression supérieure à l'augmentation des prix de plus de 10% (mais pas les cadres).

La forte contestation actuelle liée à « la baisse du pouvoir d'achat » ne serait donc pas à rechercher du côté des salaires, mais plutôt autour d'un « mix » d'autres causes :

- un panier moyen de l'INSEE de moins en moins représentatif du panier « réel »
- la hausse des taxes en tout genre (carburant ou énergie par exemple)
- une augmentation de l'emploi féminin qui fait baisser le revenu moyen « réel »
- le développement du temps partiel qui fait baisser le revenu moyen « réel »
- la montée en puissance de nouvelles sources de dépenses quasi contraintes (téléphonie mobile, internet...) qui présentent une incidence d'autant plus forte que le revenu est faible
- plus psychologiquement, l'appétence à un niveau de vie plus élevé.

Préconisations pour versions suivantes : traiter de la formation des revenus et notamment pourquoi est-on fortement rétribué ou non, est-ce lié à une productivité réelle et mesurable, est-ce lié à une utilité réelle ?